

Procès-verbal de séance

Séance du 21 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt-et-un novembre à 19h00, le conseil municipal, convoqué le 13 novembre 2018, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Saint-Germain-sur-Rhône, sous la présidence d'Alain LAMBERT, Maire.

<p><u>PRESENTS</u> :</p> <p>Alain LAMBERT, Daniel DUCLOSSON, Dominique REY, Philippe GUICHARD, Frédérique KHAMMAR, Isabelle KIT, Ghislaine LANOIR, Frédéric MERLET, Séverine PASSAQUAY</p> <p><u>EXCUSES</u> :</p> <p>Christine BLANCHET (<i>pouvoir à I. Kit</i>), Christian LECHEVREL (<i>pouvoir à P. Guichard</i>)</p> <p><u>ABSENT</u> :</p>	<p>Nombres de membres :</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 09</p> <p>Votants : 11</p>
--	--

Frédéric Merlet est nommé secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du 10 octobre 2018, à l'unanimité.

Monsieur le Maire est autorisé, à l'unanimité, à modifier l'ordre du jour :

- 3) Programme immobilier avec la SEMCODA. En l'absence d'éléments, ce point est reporté à une prochaine séance
- 4) Ajout d'une décision concernant la prise en charge de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2019

Délibération n° 2018/11/43

Personnel. Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'adjoint technique

L'agent contractuel en poste depuis un an au sein des services techniques a donné entière satisfaction. Ne pouvant renouveler son contrat, il est décidé de le nommer sur un emploi permanent à temps complet, au grade d'adjoint technique territorial. Il sera nommé stagiaire pour une année à compter du 1^{er} janvier 2019.

Unanimité

Délibération n° 2018/11/44

Electricité. Renforcement du secteur de Beaumont, concernant les postes «Le Prenet» et «Beaumont»

Projet d'un montant total de 81.711,63€ financé à hauteur de 65% par le SIESS. Un nouveau transformateur sera installé en face de la mairie, intégrant un arrêt de bus déjà existant. Outre le renforcement du poste de Beaumont et la création d'un bouclage sur l'ensemble du réseau électrique, toutes les lignes aériennes de moyenne tension situées entre Beaumont et Cusinens seront à terme déposées.

Unanimité

Délibération n° 2018/11/45

Finances. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

Préalablement au vote du budget primitif 2019, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2018.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2019, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente le cas échéant, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, de l'autoriser à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2018.

Unanimité

Questions diverses et informations

- Pour rappel : cérémonie des vœux du Maire vendredi 28 décembre à 19h00
- La décharge de terre créée sur la route de Franclens n'est pas sur le territoire communal. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie de Franclens.
- Prochaine séance du conseil municipal jeudi 06 décembre 2018 à 19h00.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20h00

Le Maire,
Alain LAMBERT

